



## QUOI DE NEUF AUX HCC ?

Le 2 octobre 2025

### MISE AU POINT – TEMPS PARTIELS 80%

Vous êtes nombreux à réagir suite à la diffusion d'informations ou dires de vos encadrants concernant la nouvelle politique institutionnelle des temps partiels.

Plusieurs versions de la Direction se sont succédées avec une absence de clarté dès le début.

Dans tout ce brouhaha, l'UNSA est Vent Debout contre ce projet et n'y est bien entendu pas favorable.

Pour rappel, voici le copier/coller du communiqué officiel de la Direction que nous avons relayé

Les temps partiels (80%) "historiques" sont dans un premier temps acceptés selon les nécessités de services.

Les nouvelles demandes seront refusées.

Les 80% dans le cadre d'un congés parental sont de droit.

**Tous les temps partiels sont respectables !!!**

**Ils constituent de véritables soupapes, que ce soit pour concilier vie familiale et vie pro ou pour faire face à des conditions de travail de plus en plus difficiles.**



Syndicat **UNSA@**

Hôpitaux Civils de Colmar – 39 Avenue de la Liberté - 68024 COLMAR Cedex - Bâtiment 30 (1er étage)

☎ 2 47 68 – 2 51 30

📘 UNSA HCC

🌐 [www.unsa-hcc.fr](http://www.unsa-hcc.fr)